

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 avril 2008

OPÉRATIONS SPATIALES - (n° 614)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 26

présenté par
M. Lasbordes

ARTICLE 21

Dans l'alinéa 5 de cet article, substituer aux mots :

« qu'il »,

les mots :

« que le président du Centre national d'études spatiales ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.